

# Compte rendu Conseil de quartier

## Muette 03 12 2018

---

Horaires : 19h-20h30

Lieu : Mairie du 16<sup>ème</sup>

Thématique : La Propreté

Intervenants

Hanna **SEBBAH** (Adjointe au maire chargée des associations et des quartiers Muette Nord et Muette Sud)

Véronique **BALDINI** (Adjointe au maire chargée des transports, de l'espace public, de l'environnement et du développement durable)

Paul **GUILLOU** (Chef de division de la DEVE 16)

Maxime **DERVIN** (Chef de division DPE 16)

## Présentations

Mme **SEBBAH** : Remercie les intervenants de ce conseil de quartier. Elle précise que la thématique du conseil de quartier est la propreté, suite aux demandes des conseillers de quartier. S'en suivra une partie sur le budget, d'investissement notamment, car il y a beaucoup de réserves sur les quartiers Muette.

Mme **BALDINI** : Propreté est une question importante, et à la mairie du 16<sup>ème</sup> tout est fait pour satisfaire au mieux les habitants. Elle travaille en très bonne relation avec M. Guillou et M. Dervin.

Il est de plus en plus difficile d'avoir une ville propre, car les usages ont beaucoup changé : il y a notamment de plus en plus de gens qui mangent dans la rue, et donc la salissent. Il y a également de moins en moins de gardiens d'immeubles, et les poubelles ne sont pas sorties à l'heure qu'il faut, et des gens en profitent pour fouiller les poubelles et en mettre une partie par terre.

La propreté est tout un ensemble de choses : aussi bien ceux qui jettent leurs ordures au sol que ceux qui mettent leurs sacs poubelles dans les corbeilles de rue.

Il y a un problème de civisme. Des personnes laissent leurs affaires dans la rue sans appeler le 39 75 (service de renseignements de la Ville de Paris, qui permet notamment de contacter le service des encombrants). Et, dès que la saleté commence à s'installer quelque part, elle se développe.

La mairie a investi il y a longtemps dans des triporteurs, ce qui a été plutôt efficace, et elle a investi récemment dans un « glouton », un aspirateur très puissant.

Enfin, de la sensibilisation est faite au niveau des écoles pour apprendre les bons réflexes.

**M. GUILLOU** : Responsable de la DEVE 16 (Direction des Espaces Verts et de l'Environnement) depuis 3 ans. Il y a 25 agents qui s'occupent du quartier de la Muette, avec un service continu 7 jours sur 7. Ils s'occupent d'entretenir le matériel végétal, mais également de nettoyer les espaces verts, notamment le jardin du Ranelagh.

Différents équipements ont été installés pour canaliser les usages. Un espace réservé pour les chiens a été créé au jardin du Ranelagh. De même, les porte-sacs ont été remplacés par des abris bois avec des containers : cela permet de collecter davantage de déchets, de responsabiliser sur le tri, et de lutter contre les rats.

**M. DERVIN** : Responsable de la DPE 16 (Direction de la Propreté et de l'Eau). 400 agents sur le 16<sup>ème</sup> pour un travail fait tous les jours, dont 75 éboueurs. Les rues sont sales, et le service de la propreté en est bien conscient, et fait le maximum pour résoudre cela. La DPE est souvent en lien avec la Brigade de Lutte contre les Incivilités, et leur travail conjoint a permis une hausse des verbalisations. Prendra note de toutes les questions et y répondra après publication du compte rendu.

## Discussions

**Catherine CHEVAILLER** (conseillère de quartier Muette Sud, collègue habitants) : Un nouvel aménagement sera fait place Marcellin-Champagnat. Demande à quoi ressemblera le projet final, et si une fermeture de la place est prévue (pour empêcher le stationnement illégal).

**M. GUILLOU** : C'est un projet piloté par la direction des espaces verts et celle de la voirie. Les jardinières sur place étaient dans un état horrible, et il fallait donc agir. La voirie a proposé de faire de la place un lieu plus lumineux, grâce à des assises en pierre tout le long de la partie centrale, et entre les jardinières. Une fois le projet fini, les usagers seront invités à s'approprier l'espace, pour éviter qu'il ne soit investi par les sans-abris. Rue Raynouard, il y a eu une installation de jardinières similaires, et cela est respecté. En ce qui concerne la fermeture de la place, les chênes seront gardés, et la voie pompier existante sera conservée.

Olivia BERNANOSE (conseillère de quartier Muette Nord, collègue associations) : Le Bois de Boulogne est de plus en plus sale, avec de plus en plus de déjections nocturnes. De plus, la prostitution progresse, et on peut en voir même le dimanche. Enfin, il y a un vrai problème avec les punaises asiatiques, qui commencent à investir l'Europe.

Mme BALDINI : Expose des éléments chiffrés relatifs aux verbalisations : il y a eu 40 verbalisations en octobre 2018 sur les dépôts à la sauvette, contre 12 en octobre 2017. Pour les jets de mégots, on est passé de 20 en octobre 2017 à 103 en octobre 2018. Pour les étalages abusifs des terrasses commerçantes, c'est passé de 5 pour octobre 2017 à 17 pour octobre 2018. Pour ce dernier cas, cependant, la réglementation ne s'applique que pour les abus exagérés, afin de ne pas nuire à l'activité commerciale.

Un habitant : La rue de la Pompe est constamment en travaux, et les trous ne sont pas rebouchés. Les gens jettent leurs ordures derrière les palissades et elles s'accumulent.

Mme **BALDINI** : Le budget de la voirie est en baisse constante. La mairie du 16<sup>ème</sup> dispose de 1,5 millions d'Euros par an pour l'ensemble des projets relatifs à la voirie, ce qui est finalement très peu. Avant, la ville rebouchait les trous mais, depuis un moment maintenant, ce sont les concessionnaires eux-mêmes qui rebouchent. Ils attendent donc que plusieurs trous soient faits pour tout reboucher d'un coup. Certains concessionnaires comme CPCU font ce qu'ils veulent, et ne sont jamais en lien avec la mairie, ce qui est très problématique.

Mohamed MOUMARIS (conseiller de quartier Muette Nord, collègue habitants) : Insiste sur le fait que ce sont les activités humaines qui sont responsables de la saleté, et qu'il faut donc faire de la sensibilisation. Il propose d'organiser un événement médiatisé, piloté par le conseil de quartier, sur la thématique de la propreté. Il serait fait en lien avec de grandes institutions telles que l'OCDE ou la Fondation Good Planet.

Mme **SEBBAH** : L'idée est intéressante. Il faudrait faire une note détaillée pour ensuite soumettre à nouveau le projet à l'ensemble du conseil de quartier. Une réunion pourra ensuite être organisée.

Nicole RICHARD-GRUFFAZ (conseillère de quartier Muette Nord, collègue habitants) : D'où vient le budget de la voirie ?

Mme **BALDINI** : Il vient de la ville de Paris. La DVD 16 a été regroupée récemment avec la DVD 15, et ils sont localisés dans le 15<sup>ème</sup> : cela nuit à la fluidité.

Jean-Philippe LOYER (conseiller de quartier Muette Nord, collègue habitants) : Est-il possible d'installer des caméras qui font verbalisation, comme pour les automobilistes ? M. Loyer connaît bien qui sont les gens qui salissent régulièrement, notamment Boulevard Émile Augier. Ou faire des permanences avec des agents présents pendant 2 semaines non-stop.

Mme **BALDINI** : Il faut envoyer un mail pour prévenir de ces infractions. La vidéo ce ne sera pas possible, des demandes ont déjà été faites pour le Bois de Boulogne, et c'est en attente.

**Un habitant** : Insiste sur la saleté du 16<sup>ème</sup> par rapport à d'autres arrondissements.

M. **DERVIN** : De la sensibilisation est faite auprès des écoles pour justement apprendre les bonnes pratiques aux futurs habitants du 16<sup>ème</sup>.

Alain VEZIE (conseiller de quartier Muette Sud, collègue habitants) : Il faut créer chez les gens qui salissent un sentiment de honte. Il y a aussi de temps en temps de la rubalise installée autour d'un déchet avec écrit « enquête en cours ». A quoi cela correspond-il ?

Mme **BALDINI** : Le sentiment de honte fonctionne en effet bien. Elle-même fait des remarques aux personnes prises sur le fait, et ça les fait réagir.

M. **DERVIN** : La rubalise sert à mettre en valeur le déchet, afin de dire aux personnes qui salissent que ce qu'elles font est bien visible. La rubalise reste une journée, et le déchet est enlevé le lendemain.

M. **GUILLOU** : Précise que la brigade de lutte contre les incivilités regroupe différents corps de la DPSP (Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection), qui ont fusionné. Cela a modifié certaines fonctions au sein de ce service.

Mme **BALDINI** : Regrette que cette refonte ait notamment supprimé le poste spécifique des gardiens de square. Ils connaissaient bien les gens et faisaient un travail de proximité intéressant.

M. **GUILLOU** : précise que certains postes sont restés fixes, notamment pour le jardin du Ranelagh.

Dora DE PAULA (Conseillère de quartier Muette Sud, collègue associations) : Une cinquantaine de parents fréquentant le parc de Passy ont fait remonter qu'il y avait de nombreux frelons asiatiques dans ce parc. Ils souhaiteraient avoir du matériel pour pouvoir les combattre. Ils demandent également à ce que le parc soit ouvert 30 minutes de plus en hiver, pour que les enfants puissent en profiter un peu plus. Demande également si la verbalisation est le meilleur moyen pour faire changer les mentalités. Au Brésil, elle avait regardé enfant un dessin animé « Monsieur Pas Propre », qui fonctionnait bien pour apprendre aux enfants à respecter la propreté.

Mme **SEBBAH** : Une action de sensibilisation portée par le conseil de quartier pourrait se faire, comme l'a proposé plus avant M. Moumaris.

M. **GUILLOU** : Pour les frelons, chaque fois qu'un nid est repéré il est enlevé le lendemain. Il y en a environ une trentaine sur l'ensemble du 16ème actuellement, ils se constituent rapidement. Les jardiniers sont formés pour les repérer. / Pour les horaires, c'est à voir avec la mairie. Mme Baldini n'y est pas opposée. Le problème, c'est que lorsque la nuit tombe, des gens en profitent pour saccager les jardins, et en hiver le soleil se couche tôt. Il y a une tournée de fermeture des jardins qui se fait, et le parc de Passy pourrait passer en dernier, pour être fermé plus tard. / Il y a certes des verbalisations, mais il y a surtout de la sensibilisation qui est faite. 4 services civiques travaillent actuellement à la DEVE et font de la sensibilisation auprès des écoliers d'Auteuil, soit 1500 jeunes par mois.

In Fan **HOUANG** (conseillère de quartier Muette Sud collège habitants) : Plutôt que de faire des verbalisations et des sanctions, ne pourrait-on pas plutôt féliciter les personnes qui respectent l'espace public ? Les valoriser.

Mme **SEBBAH** : Cette réflexion pourra être menée dans un groupe d'étude et est intéressante.

Mme **CHEVAILLER** : Après le 26 décembre, les gens jettent leurs sapins n'importe où. Il faudrait multiplier les points de collecte et faire plus d'information à leur sujet. Il faudrait aussi qu'ils soient à des endroits plus accessibles.

M. **GUILLOU** : Les parcs à sapins sont installés en amont de Noël, afin d'anticiper. Ils demandent un grand investissement en énergie, car les gens n'y amènent pas que leurs sapins, et donc il y a du nettoyage à faire. Il y a une quinzaine de points de collecte dans le 16<sup>ème</sup>, et les sapins y sont broyés pour ensuite servir de paillage pour les jardins. Le système évolue chaque année, et il faut écrire à la mairie si les habitants considèrent qu'un quartier est mal desservi. En dehors des espaces verts, l'installation de ces parcs à sapins n'est pas pertinente, tous les essais ayant été faits en ce sens ont été peu concluants.

Mme **BALDINI** : Une information est en ligne sur le site de la mairie pour les parcs à sapins et leur emplacement.

Mme **BALDINI** : La mairie a fait un contrat avec une société nommée « Espace » pour nettoyer tous les pieds d'arbres des boulevards extérieurs. Il y avait énormément de saletés et cette intervention était donc nécessaire. Elle précise également que, devant la Boulangerie « La Pompadour », rue de la Pompe, ont été installés des pots destinés à accueillir des arbres, pour embellir la rue mais également lutter contre la problématique des deux roues qui se garaient là.

M. GUILLOU : Le Bois de Boulogne est géré par un service propre, non par la DEVE.

Liliane BORODINE (conseillère de quartier Muette Sud, collègue associations) : Il y a d'importants trous près de la piscine d'Auteuil, et ce depuis plusieurs dizaines d'années, au niveau de la petite place en terre. Il y avait de jolies jardinières, mais ce n'est plus le cas.

Estelle ZYLBERSTEIN-ORTIZ (conseillère de quartier Muette Nord, collègue associations) : Un mur a été complètement refait rue Massenet, et depuis deux ans les tags s'y accumulent.

M. **DERVIN** : Il y a plusieurs plaintes sur le sujet depuis un an. La DPE veut bien intervenir si le syndic d'immeuble leur signe une décharge en cas de dégâts.

## Échanges relatifs au budget des conseils de quartier

Les conseillers de quartier Muette Nord et Muette Sud voteront ensemble ces différents projets, les coûts seront donc répartis entre les deux quartiers équitablement.

M. **GUILLOU** présente plusieurs projets pour le jardin du Ranelagh. Des marquages au sol et des tables de pique-nique.

Pour les marquages au sol, il précise que ceux-ci sont réversibles et simple à faire. Ils seraient disposés sur l'avenue du Ranelagh. Ils peuvent durer une dizaine d'années. La société qui les installerait s'occupe de gérer leur usure, mais pas les dégradations s'il y en a. Une fois installés, leur entretien serait compris dans le coût de fonctionnement de la DEVE, le Conseil de quartier n'aurait pas à investir à nouveau dans ce projet.

Un conseiller de quartier a demandé quels matériaux étaient utilisés. M. Guillou va se renseigner et y répondra après réception du compte rendu.

Un conseiller de quartier craint que ces marquages ne chassent les jeunes qui pratiquaient sur cette avenue le roller et la trottinette. Mais ce ne sera pas le cas, car le marquage ne prendra qu'une petite portion de l'avenue. De plus, certains jeunes jouaient au football, mais ils peuvent à présent le faire dans des cages qui ont spécialement été installées dans le jardin. Celles si sont utilisées par des jeunes de tous les âges.

Les projets sont soumis au vote.

Pour le **premier projet**, sont proposés 3 tracés de jeu au sol. Il s'agit de savoir si le conseil de quartier veut en financer 1, 2, ou les 3.

1 marquage : 0 voix pour

2 marquages : 5 voix pour

3 marquages : 6 voix pour

→ Les 3 marquages proposés seront donc faits.

Pour le **deuxième projet**, il est proposé de choisir entre un damier et une signalétique au sol.

La signalétique : 9 voix pour

Le damier : 0 voix pour

→ La signalétique sera donc faite.

**Les projets 1 et 2 sont donc validés selon les modalités suivantes : 3 tracés de jeux seront réalisés au niveau de l'avenue du Ranelagh, ainsi qu'une signalétique au sol.**

**Le coût pour ces réalisations sera de 4000€ TTC.**

Le **troisième projet** proposé consiste dans l'installation de deux tables de pique nique.

Trois tables ont été installées en septembre près des tables de ping-pong, dans la partie sud du jardin, et elles fonctionnent très bien. Les deux proposées ici seraient installées près du kiosque à musique.

→ Le conseil de quartier vote à l'unanimité pour ces deux tables (coût : 1400€ TTC).

→ Cependant, les conseillers aimeraient aussi installer des tables avec échiquier ou damier intégré. M. Guillou propose donc de leur faire parvenir des modèles pour une prochaine réunion, afin qu'ils puissent choisir celles qui les intéressent.

Des abris bois seront installés près de ces tables pour collecter les déchets et, en janvier 2019 normalement, sera installé un abri bois blanc, destiné à accueillir du verre.

**Les conseils de quartier Muette Sud et Muette Nord s'engagent donc sur une dépense totale de 5400€ TTC.**

**Eric TETAR** (conseiller de quartier Muette Sud, collège habitants) : expose un projet d'achat de matériel de cinéma en plein air. Chaque année les conseils de quartier de la Muette organisent un cinéma en plein air, payé sur le budget de fonctionnement. Il propose d'investir dans du matériel

pour pouvoir faire plus de représentations, et conserver du budget de fonctionnement pour organiser d'autres activités. Multiplier les projections permettrait également de cibler des publics différents à chaque fois. Le coût total est très élevé (environ 80 000€), et il est proposé que le projet soit financé par les 6 conseils de quartier, via leur budget d'investissement. Il précise que ce serait du matériel professionnel, pouvant tenir au moins 10 ou 15 ans.

Mme **SEBBAH** : Elle en a parlé à ses collègues, mais ce projet ne fait pas l'unanimité. Beaucoup de coûts annexes sont à considérer, comme la nourriture, la boisson, la sécurité ou encore le temps. En ce qui concerne la multiplication des séances, le budget est suffisant pour organiser une autre séance dans l'année.

Patricia RIVAYRAND (Directrice Générale des Services à la mairie du 16<sup>ème</sup>) : Il y a également le coût de la location des chaises à considérer, ainsi que celui du barriérage, qui est une nécessité sur le plan de la sécurité. Il faut aussi considérer les différentes autorisations à obtenir, qui obligent à bien anticiper en amont toutes les séances. Les coûts annexes sont élevés.

**M. TETAR** : Le barriérage peut être planifié avec la ville, et les chaises peuvent être prêtées.

→ Hanna **SEBBAH** propose d'en parler à nouveau avec les autres conseils de quartier. Le projet n'est pas soumis au vote pour le moment.

Mme **SEBBAH** : Elle a rencontré le fondateur de « Tous à table », une entreprise qui organise des dîners solidaires. L'entreprise propose à des personnes ne pouvant pas aller au restaurant de payer 1€ symbolique pour manger des plats préparés par de grands chefs. Faire un partenariat pour le 16<sup>ème</sup> pourrait être très intéressant, puisque beaucoup de lieux sont parfaitement adaptés pour accueillir cette pratique.

Mme **SEBBAH** enverra aux conseillers la documentation par mail, et va demander un devis pour savoir combien cela coûterait. A priori le coût serait faible, puisque les chefs participent gracieusement. Si le Conseil de quartier y est favorable, le projet pourra être mis en œuvre.

Mme **SEBBAH** expose le projet de « Père Noël déambulateur ». Cependant, aux vues des récents événements liés aux gilets jaunes, elle pense qu'il n'est peut-être pas très prudent de maintenir cette animation (qui devait avoir lieu un samedi 15 décembre). Les conseillers de quartier approuvent que maintenir l'animation ne serait pas une bonne idée, que c'est trop dangereux.

Mme **SEBBAH** propose donc d'en reparler avec ses collègues élus, et enverra un mail aux conseillers pour les informer de la suite.

La séance est levée à 20h30.